

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 9 Remboursements de droits

n° 9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 avril 1936

Numéro JO

n° 473 du 30/04/1936

Date du numéro

30 avril 1936

TEXTE INTÉGRAL

la somme globale de mille trente-sept francs trente centimes , montant de droits de douane indûment perçus, Sera remboursée aux redevables dont les noms suivent : Arabian Trading et Cie Lid : 706 fr. 30: Chef du 3e Bureau : 189 franes : Arabian Trading et Cie Ltd. : 142 franes